

"C'EST POUR VOUS!"

Lettre d'information pour les équipes et bénévoles des Yvelines

Les Brèves

SIDI (filiale du CCFD-terre solidaire pour l'investissement solidaire)

Le rapport d'activités 2018 est paru. C'est un excellent document pour comprendre les stratégies d'un Investissement solidaire et patient :

- Accès aux services financiers,
- Soutien des filières agricoles,
- Accompagnement vers l'autonomie,
- Promotion de la performance sociale et environnementale. (www.sidi.fr)

Un livre « Réconciliations »

Débats publics, par le directeur de l'Agence Française du Développement (AFD). Ce plaidoyer pour une politique du développement (La Croix du 3/7/2019) est intéressant pour comprendre la mission de l'AFD qui interagit souvent avec les projets CCFD terre solidaire.

Pourquoi le CCFD lutte contre les «causes »?

La faim dans le monde progresse encore (titre article Le Monde 17/7/2019, p6).

Rapport annuel des Nations Unies : « l'état de la sécurité alimentaire », plus de 820 millions de personnes souffrent de la faim. En baisse de 4% de 2005 à 2015, la sous-alimentation remonte depuis plus de 3 ans. Les pays les plus concernés sont ceux où 1) les inégalités économiques sont fortes, 2) les dépenses publiques ont chuté et 3) ceux qui dépendent des marchés internationaux des matières premières, alimentaires. « C'est la première fois qu'une corrélation de cette ampleur est mise à jour ... », relève V. Brochard, chargé de plaidoyer pour le CCFD-TS. Aux racines de la faim et de la malnutrition on trouve la pauvreté et les inégalités sociales.

Le pape François et le grand Mufti de la mosquée Al Azar signent un texte commun :

La fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune

Migrants et migrations



Le 19 aout 2019, 499 migrants, sauvés par les ONG ne trouvaient pas de port de débarquement ...

Éditorial

C'est à Vous : Objectifs et mode d'emploi

Le CCFD intervient, participe, se positionne dans beaucoup de domaines. Plusieurs d'entre vous sont un peu mal à l'aise face à ce trop de sollicitations : comment relier tous ces domaines ? Et finalement « que fait et pense le CCFD ? ». Un effort d'explication et de présentation, simple et courte, permettrait sans doute de mieux saisir la cohérence légitime des engagements du CCFD terre solidaire.

Une proposition:

Vous fournir une information sur le fond, thème par thème, sur un support facile à lire, utilisable en Équipe Locale, ayant pour objet de renforcer votre argumentation vis-à-vis de vos interlocuteurs. Avoir une contribution pour pouvoir « dire » le CCFD dans le cadre de vos actions et communications.

Totalement orienté en ce sens, « C'EST POUR VOUS » vous est destiné pour vous aider, pour vous entraîner à plus de visibilité, à plus de participation.

Nous aurons besoin de vos retours pour améliorer notre travail fait pour vous ; ces retours doivent nous permettre de vérifier si nous répondons à vos besoins.

- Un « Agenda » tous les mois pour avoir connaissance des Événements et Actualités.
- Un « C'est pour vous » tous les trimestres pour mieux vous accompagner sur le FOND et sur le SENS des stratégies du CCFD terre solidaire.

Migrants et migrations

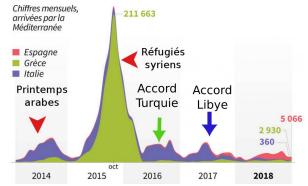
L'immigration au cours des deux derniers siècles a façonné l'Europe et la France. Un quart de la population en France est constitué soit d'immigrés, soit né de père ou de mère immigré. Nous venons de vivre la plus grande migration depuis 30 ans ; la planète compte 253 millions de migrants, dont 68 millions de réfugiés. La question de leur accueil, toujours sensible et clivante, se pose à nouveau.

Chiffres et Figures ici Migrants et/ou réfugiés ?

La situation en Europe et en France

2010 à 2018 : la crise de 2015

Deux événements sont à l'origine de l'afflux massif :



- Les printemps arabes augmentent, dès 2012, le nombre de migrants qui traversent la méditerranée au départ de la Libye et de la Tunisie.
- La guerre en Syrie, en 2015, pousse un grand nombre habitants'habitants à fuir vers l'UE en passant par la Turquie, la Grèce et les Balkans.

L'on assiste dès 2013 à des naufrages en grand nombre (34.000 morts ent tout) dans une grande indifférence de l'UE qui ne réagit qu'en 2015 face à l'arrivée d'une caravane de milliers de personnes.

De 2015 à 2017, l'Europe traitera 3.360.000 demandes. Les pays d'accueil les plus généreux (nombre de réfugiés rapporté à la population totale) sont la Suède, l'Allemagne et l'Autriche. La **France** n'arrive qu'en 16ème position, bien au dessous de la moyenne européenne.

En 2018, l'UE n'accueille « que » 580.000 migrants. Cette diminution est liée à :

- Amélioration de la situation géopolitique ;
- Fermeture officielle des frontières sur la route des Balkans et des ports italiens mais aussi en pratique des ports français et espagnols. En août 2019, les navires de sauvetage des ONG ne savent pas où ils pourront accoster.
- Externalisation des réfugiés dans le cadre de deux accords :
- * Avec la Turquie qui « parque » les réfugiés sur son sol ;
- * Avec la Libye qui les décourage de prendre la mer.

Dans les deux cas, les conditions de vie des réfugiés sont **dramatiques**, notamment en Libye.

Cette crise a favorisé le développement des partis d'extrême droite qui gouvernent en Italie, en Autriche. Elle a aussi montré crûment **l'absence de solidarité** des pays européens et **l'hypocrisie** de certaines mesures.

Quelle est la politique migratoire de l'Europe et de la France?

Dès 1990 (Traité de Maastricht) la politique d'asile de l'UE est rattachée au troisième pilier : coopération policière et judiciaire en matière pénale définissant par là même l'orientation choisie. Suivent ensuite l'amendement Aznar, qui restreint le droit d'asile et les accords de Dublin qui contraingnent le demandeur d'asile à voir sa demande traitée dans le premier pays d'accueil, Le conseil européen de juin 2018 renforce l'externalisation et en août 2019, l'Italie adopte un décret sécuritaire ciblant les navires humanitaires.

La France applique avec rigueur les règlements européens. La loi Collomb, (décembre 2017) ajoute

des mesures que les ONG jugent dissuasives. L'application du protocole de Dublin constitue un parcours d'obstacles angoissant qui dure des mois ou des années, semé de contrôles, tracasseries administratives et du risque de détention. Même si 90 % des personnes « dublinées » finissent par déposer une demande d'asile en France, la procédure est inhumaine. Les enfants mineurs, qui migrent seuls, sont dans une situation particulièrement délicate. Ils seraient 7.600 sur le territoire français. Pour eux, « l'on est passé progressivement de la question de savoir comment les accueillir au mieux, pour se focaliser sur la preuve de leur minorité, dans un esprit de suspicion à la fraude ». Tout sur la procédure de Dublin

D'où viennent migrants et réfugiés en France?

Le profil des demandeurs d'asile en France n'est pas le reflet de la demande européenne :

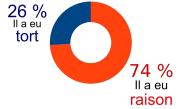
- les syriens sont présents mais les plus gros contingents viennent d'Afrique, d'Afghanistan, d'Albanie
- le nombre de demandes d'asile est toujours en augmentation : 122.000 en 2018.

En 2018, la France a délivré 255.000 titres de séjour à divers titres. **Plus d'infos ici**



Comment accueillons nous les migrants?

Une petite moité des personnes interrogées, se disent personnellement favorables à leur l'accueil mais les mesures qui visent à limiter leur présence remportent le plus d'adhésion.



Selon vous, Emmanuel Macron a-t-il eu raison ou tort de refuser l'accès de l'Aquarius à Marseille ?

L'évolution des modes de vie — tension sur l'emploi, les revenus, crainte pour l'avenir ... — dans une société où tout devient plus rapide inquiètent et amènent beaucoup à voir le monde qui les entoure, au mieux avec indifférence et souvent comme hostile. Il est facile, alors, de voir l'étranger, le réfugié comme une source additionnelle d'anxiété, voire comme responsable.

Les étrangers seraient trop **nombreux** (0,2% de la population !), nous envahiraient, prendraient notre **travail**, profiteraient abusivement des **aides sociales**. Ces perceptions ne reposent pas sur des

faits et sont facilement réfutables. **Argumentaires ici** L'immigration pèserait sur les **comptes publics**. Son coût (recettes moins dépenses publiques imputées aux immigrés), est de \pm 0,5 % du PIB, donc faible. D'autre part les migrants sont un facteur de croissance, tant pour le pays d'accueil que le pays d'origine. **Plus ici**

La surreprésentation des étrangers parmi les « mis en cause » dans les **crimes et délits** s'explique en partie par leurs conditions matérielles, sociologiques. C'est un sujet complexe et polémique qui, en l'absence de données eth-

niques, repose sur une interprétation des chiffres. Plus ici L'élément clivant le plus difficile à aborder est la religion. L'islam est une religion de paix que beaucoup associent — à tort — à l'islamisme qui est un projet politique, dont certains courants se rattachent au terrorisme. Le pape François et le grand Mufti de la mosquée Al Azar



ont signé un document sur "La fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune".

Quelle est la position du CCFD?

Le CCFD-TS vient de préciser des positions, prises en 2013, sur l'accueil des migrants. **Texte 2018**

Ces positions reposent sur :

- L'évangile : J'étais un étranger, et vous m'avez accueilli ... (Matthieu, 25,31)
- La conviction profonde que les migrations constituent des facteurs de richesse culturelle, sociale et économique tant pour l'accueillant que l'accueilli. On peut même penser avec Hartmut Rosa, que « les réfugiés représentent peut-être notre dernière grande chance de surmonter l'aliénation et de nous régénérer ».
- La conviction qu'une vision apaisée de la question migratoire est possible pour un vivre ensemble dans la dignité de tous.

Elles se traduisent par quatre propositions : Pour la liberté de circulation, d'installation

Deux tiers de humains sont privés du droit de migrer : c'est l'une des plus grandes inégalités au

monde. Le ccfd plaide et milite pour que, les droits humains et sociaux des personnes migrantes soient respectés, notamment en Europe et en France.

Pour une gouvernance multilatérale des migrations

Les migrations sont un phénomène global et vont augmenter dans les années à venir. Le problème ne peut être traité efficacement et humainement qu'à un échelon supranational impliquant une coopération entre les divers états concernés.

Accueillir et protéger les personnes migrantes

- Sécuriser les parcours, mettre à l'abri, sauvegarder la cellule familiale.
- Plaider pour la mise en place d'une politique migratoire plus humaine (supprimer le hotspots...) et une politique des titres de séjour plus généreuse.

Promouvoir et intégrer dès l'entrée sur le territoire

- Éducation : apprentissage du français
- Formation professionnelle,
- · Accès au logement,
- Accès au travail possible pour un vivre ensemble dans la dignité de tous.

Que fait le CCFD-Terre Solidaire ?

Les partenariats sont essentiels

- Avec les pays du Sud: Au cœur de l'action du CCFD-TS leur but est d'améliorer les conditions de vie des populations dans les pays en développement. Ces actions s'adressent directement à la cause des migrations mais leur effet sur les migrations est retardé.
- Avec des ONG en France : Le CCFD-TS soutient
- une quarantaine d'organisations qui favorisent une meilleure intégration des migrants
- Avec des ONG à l'international : Le CCFD-TS appuie des partenaires qui travaillent avec les migrants dans les pays de départ, d'accueil, et sur les routes migratoires.

Dans ce groupe, L'Association Nationale des Partenaires Migrants (ANPM) est un partenaire du CCFD-TS qui s'adresse aux candidats au départ, migrants rapatriés, refoulés ou retournés d'Europe. L'ANPM rassemble des groupements de migrants et construit des **projets collectifs** de réinsertion sociale et économique qui constituent des **alternatives au départ**. L'ANPM permet de développer :

- · solidarité, entraides et échanges économiques
- l'esprit d'entreprenariat des jeunes rapatriés
- faciliter leur réinsertion progressive dans leur région d'origine au Sénégal.

L'ANPM et des associations voisines ont commencé à

la suite du Forum Social Mondial de Dakar, 2011. Elles agissent dans les thématiques du Rapport d'Orientation 2014-2020 : Migrations internationales / Société civile et action polique.

Elle montre bien que le développement socio-économique des pays de départ est la seule alternative viable aux migrations.

Le plaidoyer

Il est focalisé sur la gouvernance multilatérale et la liberté de circulation.

Que pouvons nous faire, nous bénévoles ?

Certes, comme nous l'avons compris, le CCFD-TS porte la question des migrants à travers la question principale de la **lutte contre les causes des migrations**, mais nous bénévoles des Yvelines pouvons-nous nous engager pour cette cause ?

Trois exemples : le *Cercle de silence* et l'engagement auprès d'une *assocition partenaire* du CCFD-TS ou d'une *paroisse*.

Cercle de silence

Françoise bénévole au CCFD Terre Solidaire depuis de nombreuses années nous en parle :

Le Cercle de silence utilise la **non-violence**, — le silence dans l'agitation et le bruit d'une place publique — pour s'élever contre les atteintes à la dignité et aux droits fondamentaux de ces personnes. C'est à la fois :

- une réprobation du traitement inhumain et dégradant réservé aux migrants « sans papiers » dans notre pays.
- et l'espérance en la capacité de fraternité et de solidarité de nos concitoyens pour promouvoir le vivre ensemble.

Ces migrants sont souvent les mêmes personnes dont nous soutenons les initiatives d'amélioration de leur cadre de vie dans leurs pays d'origine, mais ceux-là ont choisi de venir en France pour fuir la guerre, la torture ou la faim.

Le CCFD-Terre Solidaire est membre du Collectif Cercle de Silence. D'où mon petit engagement à leurs côtés.

Le **Cercle de silence de Versailles** se réunit le deuxième jeudi de chaque mois, au marché aux fleurs, de 18 à19h. (lien vers le site du cercle de silence)

DOM'ASILE

Daniel témoigne pour nous de cet engagement qu'il a pris en parallèle avec le CCFD-TS. Sensible à la question des migrations, c'est à l'occasion d'une rencontre fortuite avec un bénévole DOM'ASILE que j'ai pu découvrir cette association, créée par différentes mouvements (secours catholique, CIMADE etc....) pour offrir aux personnes exilées une adresse postale mais surtout un accompagnement dans l'accès à leurs droits.

L'Autorisation de séjour est le premier souci des migrants, mais les permanences d'accueil révèlent rapidement d'autres besoins : hébergement, droits sociaux (santé et solidarité), apprentissage du français, recherche d'emploi, facilités de déplacement dans la région parisienne... Les sujets se succèdent et s'entrecroisent avant de permettre aux personnes exilées de se construire un avenir en France. Pour les bénévoles, il s'agit de montrer que l'on n'attend pas tout de l'Etat, mais que chacun doit faire sa part, les pouvoirs publics y compris : l'engagement fraternel d'associations est un levier pour inciter nos élus à agir dans le sens de la solidarité.

Les permanences DOMASILE voient arriver les souffrances des pays en conflits du monde entier : ma participation constitue un prolongement à l'action du CCFD pour ces populations.

Engagements paroissiaux

Dans nombre de nos paroisses se sont monté des groupes de personnes qui œuvrent pour l'accueil de migrants, isolés ou en famille. N'hésitons pas à aller à leur rencontre pour mieux nous informer sur les réalités vécues, mais aussi pour diffuser ce document en n'ayant pas peur de l'ouvrir à l'ensemble de la paroisse. C'est une bonne façon de faire connaitre l'engagement du CCFD Terre Solidaire pour la cause des migrants.

